

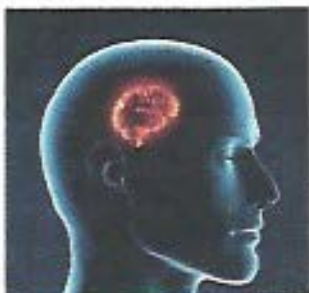
## Apprendre à contourner le manque d'expérience

**Le savoir être est  
plus important que le  
savoir faire**

**A**pprendre à contourner le manque d'expérience sur le marché du travail

En tant que chercheur sur le marché du travail, il vous est sûrement arrivé de ne pas vous sentir assez qualifié pour un poste que vous convoitez. Pourtant, selon un article déjà publié sur le site web Jobboom par l'entreprise Brisson Legris et Associés qui est spécialisé en évaluation et en gestion de carrière, il est tout à fait possible de contourner cet obstacle. En effet, il est concevable de miser sur son savoir, son savoir-faire et son savoir-être, des éléments qui n'ont pas obligatoirement de lien avec l'expérience de travail active.

D'abord, que nous ayons ou non le nombre d'années expérience requises, il est de notre devoir de prouver que nous possédons les compétences demandées pour le poste convoité. En ce sens, toutes les activités que nous avons accomplies ainsi que la personnalité comptent : l'implication sociale, les emplois d'été, les intérêts, les aptitudes, les réalisations, nos qualités personnelles, etc. Les références ainsi que notre réseau social et notre participation à des conférences ou des assemblées professionnelles viennent également alimenter de manière considérable notre visibilité pour l'emploi recherché.



*En somme, poser sa candidature lorsque nous n'avons pas le nombre d'années d'expérience requises peut s'avérer audacieux et payant, mais il ne faut pas se créer de faux espoir. Les employeurs peuvent abaisser le nombre d'années d'expérience s'ils ont de la difficulté à trouver la personne idéale, mais ils demeurent fidèles aux grandes lignes directrices de leurs offres d'emploi.*

Les facteurs pouvant influencer sur l'embauche que les chercheurs d'emploi doivent prendre en considération sont la capacité de payer de l'employeur (nous pouvons considérer les offres d'emploi qui paient moins) ainsi que l'offre et la demande, ce dernier étant soumis au taux d'employabilité des différents secteurs d'emploi et aux cycles de l'économie.

Par : Anders Turgeon :  
Commis de bureau.

Source : Brisson, Legris et Associés,

